

DÉPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 21 octobre 2021 à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 15 octobre 2021 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, MM. Eric DESREUMAUX, Didier DUPE, Mme Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mme Annie HUS, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, MM. Vincent DELANNOY, Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, M. John EVLARD, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Dominique FRETE, Nicolas CARLIN, Mmes Laura NAESSENS, Hélène ROBERT, M. Jean-Pierre LEMA

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle DELBECQUE (Mme Audrey DASSONNEVILLE), Mme Dorothée GENASI (à M. Xavier BASSELET), Mme Nathalie HERBAUX (à M. Bernard JEAN BAPTISTE), Mme Béatrice LAURENCEL (M. Martin LEPOUTRE), M. Yves PAUL (à M. Bernard CAUDAL), M. Pierre DELZENNE (à M. E. DESREUMAUX)

N°21-4-8

Écoles

Subvention
RASED

Rapport de Mme Juliette de Barolet,
Adjointe enfance, vie scolaire et périscolaire

L'objectif de l'école est de développer les potentialités de tous les élèves, de les conduire à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en assurant pour chacun d'entre eux les conditions de sa réussite. La difficulté, inhérente au processus même d'apprentissage, est prise en compte par chaque enseignant dans son action quotidienne en classe. Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle peut ne pas suffire pour certains élèves.

Dans ce contexte, les réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED) rassemblant des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés, membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent, interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2.

Les personnels des RASED apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Ils contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Le réseau intervient par circonscription. En ce qui nous concerne il se déploie sur les communes de Bondues, Wasquehal et Mouvaux. La participation de chaque commune est calculée au prorata du nombre d'élèves des écoles publiques.

Envoyé en préfecture le 22/10/2021

Reçu en préfecture le 22/10/2021

Affiché le

SLOW

ID : 059-215900903-20211021-21_4_8-DE

Après une période durant laquelle aucune intervention n'a été nécessaire sur versement de la subvention avait été suspendu, les personnels RASED interviennent à nouveau dans nos écoles publiques, justifiant son renouvellement.

Au regard des sommes versées par les communes de la circonscription d'une part, et les effectifs de nos écoles publiques d'autre part, il est proposé de verser une subvention d'un montant de 300 €.

La dépense en résultant sera imputée au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Commission Générale du 5 octobre 2021



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire